



Cadre dans une société de transport : licenciement à l'amiable

Par **PANDA42000**, le **16/01/2009** à **11:57**

Bonjour et bonne année à tous
Je suis actuellement cadre dans une importante société de transport et mon patron vient de m'annoncer hier que sous prétexte de "difficultés économiques pour l'année 2009", la société souhaitait se séparer de moi à "l'amiable" (négociation).
Cela fait bientôt 8 ans que je fais parti de cette société et je ne suis pas coutumier des licenciements
Je n'ai pas encore eu le RDV avec les RH (prévu semaine prochaine à définir)
Qui d'après vous peut le mieux me renseigner sur mes droits, le type de négo à mener et comment la mener, afin que pour cette année 2009 qui semble très périlleuse en terme d'offre d'emploi je puisse m'y retrouver au mieux ?
Merci d'avance pour vos réponses
Je reste à votre disposition pour de plus amples informations
Cordialement

Par **Visiteur**, le **16/01/2009** à **13:46**

bonjour,
ben voyons.. il est gentil le patron...
si il a des difficultés économiques... pourquoi ne vous fait il pas un licenciement économique ??
depuis juillet il y a la rupture conventionnelle
petit lien à potasser : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/rupture-conventionnelle-du-contrat-travail/rupture-conventionnelle-du-contrat-travail.html>
mais je ne trouve pas que dans votre cas ce soit la solution idéale....